



7^e Marché de Noël St-Louis de Gonzague



Samedi le 1^{er} décembre et dimanche 2 décembre
2018

FICHE D'INSCRIPTION EXPOSANT 2018

COORDONNÉES

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone: _____ Cellulaire : _____

Courriel (Obligatoire) : _____

J'accepte que mes coordonnées soient diffusées par le biais des voies de communication de la Municipalité pour la promotion de cette activité (sauf adresse et code postal).

RENOUVELLEMENT

NOUVELLE ADHÉSION

Nom de l'exposant (compagnie) : _____

Idées-cadeaux

Gastronomie

Vêtements et accessoires

Articles de maison

Bijoux

Alcool, vins et spiritueux

Description des produits : _____

J'ai besoin d'un espace près d'une prise de courant : Oui Non

FRAIS D'INSCRIPTION POUR SAMEDI ET DIMANCHE : 50 \$ + fournir un article parmi vos produits ou créations pour les tirages individuels.

CONSENTEMENT

J'ai pris connaissance des conditions et des modalités du Marché de Noël de St-Louis de Gonzague (Fiche d'informations) et je consens à m'y conformer.

SIGNATURE : _____ DATE : _____

Retournez le formulaire accompagné des documents requis

À l'attention de : Marc André Dumouchel

Par courriel : ma.dumouchel@saint-louis-de-gonzague.com

En personne / Par courrier : 140, rue Principale, Saint-Louis-de-Gonzague (Qc) J0S 1T0



7^e Marché de Noël St-Louis de Gonzague



Samedi le 1^{er} décembre et dimanche 2 décembre
2018

FICHE D'INSCRIPTION TRAITEUR / RESTAURATION 2017

Le Marché de Noël offre la possibilité à un traiteur ou un restaurateur d'être présent au cours du Marché.

En plus de faire la promotion de ses différents services, le traiteur ou restaurateur devra offrir un menu simple et diversifié (exemple : soupe, salade, sandwich, café, etc.) aux visiteurs du Marché de Noël.

Informez-vous des normes de la MAPAQ pour les événements.

Nom et prénom de l'exploitant : _____

Nom de la société (s'il y lieu) : _____

COORDONNÉES

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Cellulaire : _____

Courriel (obligatoire): _____

J'accepte que mes coordonnées soient diffusées par le biais des voies de communication de la Municipalité pour la promotion de cette activité (sauf adresse et code postal).

FRAIS D'INSCRIPTION POUR SAMEDI ET DIMANCHE : 80 \$

CONSENTEMENT

J'ai pris connaissance des conditions et des modalités du Marché de Noël de St-Louis de Gonzague et je consens à m'y conformer.

SIGNATURE : _____ DATE : _____

Retournez le formulaire accompagné des documents requis

À l'attention de Marc André Dumouchel

Par courriel : ma.dumouchel@saint-louis-de-gonzague.com

En personne / Par courrier : 140, rue Principale, Saint-Louis-de-Gonzague (Qc) JOS 1T0



7^e Marché de Noël St-Louis de Gonzague



Samedi le 1^{er} décembre et dimanche 2 décembre
2018

FICHE D'INFORMATIONS 2018

ADMISSIBILITÉ

La présente fiche ne tient pas lieu d'inscription définitive. Votre inscription sera confirmée par l'organisation du Marché de Noël et se basera sur les critères suivants :

- ✳ REMPLIR le formulaire au complet;*
- ✳ Priorité aux exposants des années précédentes (formulaires reçus avant le 15 juin 2017);*
- ✳ La provenance des exposants (les exposants faisant partie de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague ainsi que de la MRC de Beauharnois-Salaberry seront privilégiés).*
- ✳ La diversité des exposants;*
- ✳ La qualité et l'originalité des produits présentés;*
- ✳ La vente des objets, marchandises par leur producteur ou créateur, sans intermédiaire.*

Après validation de votre candidature, une confirmation par courriel de votre inscription vous sera envoyée. Suite à l'encaissement de votre chèque (paiement complet) votre inscription deviendra officielle. Tout chèque refusé par une institution bancaire entraîne le rejet automatique de l'inscription et des frais administratifs de 20 \$ seront facturés au participant.

ANNULATION D'UNE INSCRIPTION

*Toute demande d'annulation d'une inscription doit être présentée par écrit et acheminée au comité au plus tard le **vendredi 5 octobre 2018**. Les remboursements sont effectués par chèque. **Après cette date aucun frais ne sera remboursé.***



7^e Marché de Noël St-Louis de Gonzague



**Samedi le 1^{er} décembre et dimanche 2 décembre
2018**

DOCUMENTS ET EXIGENCES REQUISES AVEC CE FORMULAIRE

En l'absence de tous ces documents, votre candidature sera automatiquement rejetée :

- ❄ *Photographies (5 ou 6) de vos créations ainsi que tous documents que vous jugerez utiles pour nous présenter vos produits. (Seulement pour les nouveaux exposants)*
- ❄ *Chèque libellé à : Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague au montant de 50 \$ pour un exposant ou de 80 \$ pour le traiteur ou restaurateur.*
- ❄ *Acceptation de fournir un article parmi vos produits ou créations. Tous les articles seront gagnés individuellement (vous devrez remettre votre « article » avant l'ouverture au public, samedi le 2 décembre, pour que nous puissions en faire l'emballage).*
- ❄ *Une photocopie de la certification biologique pour les producteurs qui en font l'offre.*
- ❄ *Une photocopie du permis de la régie des alcools des courses et des jeux RACJ pour les producteurs qui en font l'offre.*
- ❄ *Fournir une feuille détaillée avec le menu incluant les prix (traiteur seulement).*
- ❄ *Installer une affiche avec le menu et les prix lors du Marché de Noël (traiteur seulement).*

ADRESSE ET HORAIRE DU MARCHÉ DE NOËL

Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague

140, rue Principale, Saint-Louis-de-Gonzague

Samedi le 1^{er} décembre et dimanche le 2 décembre 2018 de 10 h à 16 h.



7^e Marché de Noël St-Louis de Gonzague



Samedi le 1^{er} décembre et dimanche 2 décembre
2018

LES KIOSQUES

- ❄ *Le montage des kiosques sera effectué en un seul temps, soit le samedi 1^{er} décembre de 8 h à 9 h 45.*
- ❄ *Les emplacements seront attribués par l'organisation du Marché de Noël et vous serez tenus de respecter l'endroit qui vous sera assigné. Aucune exigence de votre part, sur l'emplacement de votre kiosque ne sera acceptée.*
- ❄ *La décoration des tables doit se faire sur le thème de Noël et sera à la charge de chaque exposant (ex : nappe).*
- ❄ *Pour les emplacements extérieurs, les exposants pourront se prévoir un chauffage au propane.*
- ❄ *Une présence devra être tenue en permanence dans votre kiosque aux heures et jours indiqués ci-haut. Les participants doivent respecter l'horaire officiel prévu. Il est strictement interdit de démanteler votre kiosque ou de préparer votre départ avant que le responsable l'ait confirmé.*
- ❄ *Tous les objets et matériaux apportés par les artisans seront sous leur entière responsabilité.*
- ❄ *Vous devrez être présents les deux jours du marché.*
- ❄ *Les consignes données par l'organisation du Marché de Noël devront être respectées dans un souci de sécurité. Chaque exposant s'engagera à s'y conformer.*

OBLIGATIONS DES PARTIES

L'ORGANISATION DU MARCHÉ DE NOËL

- ❄ *Une table et deux chaises seront fournies à chaque kiosque participant. Limite d'un seul kiosque (table) disponible par participant.*
- ❄ *Sur le site il y aura de la nourriture et breuvages (à vos frais), durant les heures d'ouverture.*

LES EXPOSANTS et TRAITEUR / RESTAURATEUR

- ❄ *Fonds de caisse suffisant (aucun fonds de caisse ne sera disponible).*
- ❄ *Assiettes / ustensiles / serviettes de table (si vous faites goûter vos produits).*
- ❄ *Extension électrique (si requise).*